Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
28

nombre de membres absents excusés représentés :
1

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
29 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le quatre novembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Eric MICHEL, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Stéphanie REMOND, Mme Lydie COMMOY, M. Frédéric PONGE et Mme Aurélie SAN ISIDORO.

Membre absent excusé représenté : M. Eric MARC (pouvoir à M. COURRENT)

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 04-11-2026/23- Admission en non-valeur et créances éteintes de titres de recettes

Rapporteur : M Renaud LEROI

1. **Aspects juridiques**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

VU l'instruction budgétaire et comptable M57

VU l'état des créances proposé à l'admission en non-valeur transmis par le Comptable public en date du 09/09/2026, faisant apparaître des titres demeurés irrécouvrables malgré les procédures engagées ;

VU l'état des créances éteintes transmis par le Comptable public en date du 09/09/2026

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par le comptable public du SGC de Nîmes agglomération dans les délais légaux.

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrécouvrabilité évoqués par le Comptable Public.

Considérant que certaines créances ont été juridiquement éteintes à la suite de procédures prévues par la réglementation et ne peuvent plus faire l'objet d'une action en recouvrement

2. **Eléments de contexte**

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

Le recouvrement des créances détenues par la commune relève de la compétence du comptable public. À ce titre, il lui appartient d'effectuer toutes les diligences utiles et de mettre en œuvre les voies d'exécution forcée autorisées par la loi afin d'assurer le recouvrement des sommes dues à la collectivité.

Malgré les diligences engagées, certaines créances peuvent demeurer irrécouvrables. Afin de garantir la sincérité des comptes de la collectivité et de procéder à l'apurement des créances qui ne peuvent plus être recouvrées, la réglementation prévoit notamment les procédures d'admission en non-valeur et de constatation des créances éteintes.

L'admission en non-valeur (ANV) est une procédure qui contribue à garantir la sincérité des comptes, puisqu'elles consistent à annuler par une dépense, une recette comptabilisée mais qui ne sera pas recouvrée par le comptable. Les ANV sont les créances détenues par la commune à l'encontre de tiers que le comptable juge irrécouvrable, elles peuvent être admises en non-valeur par délibération du conseil Municipal au vu d'une liste préétablie par le comptable. On parle alors de créances irrécouvrables. Il est précisé que l'admission en non-valeur n'efface pas la dette du redevable, mais qu'elle acte l'arrêt des actions en recouvrement.

Les créances éteintes correspondent à des créances dont l'extinction résulte d'une décision ou d'une procédure juridique faisant définitivement obstacle à toute action en recouvrement. Il peut notamment s'agir de créances concernées par une procédure de surendettement ou de rétablissement personnel ayant conduit à l'effacement de la dette, ou encore de situations dans lesquelles une décision de justice entraîne l'extinction de la créance.

À la différence de l'admission en non-valeur, l'extinction de la créance entraîne la disparition définitive de la dette : le comptable public ne peut plus poursuivre le recouvrement de la somme concernée.

3. Incidence financière

Le montant des créances admises en non-valeur proposé en 2026 par le comptable public s'élève à **9 405,54€** et concerne **159** pièces des exercices 2009 à 2018. Il s'agit le plus souvent de facture de cantine, crèche, médiathèque, fourrière animale ou automobile pour lesquelles les poursuites indiquent des impossibilités de payer pour l'instant.

- Pour l'année 2009 : 172,44€
- Pour l'année 2013 : 1 764,16€
- Pour l'année 2014 : 3 528,73€
- Pour l'année 2015 : 2 323,98€
- Pour l'année 2016 : 1 616,72€
- Pour l'année 2018 : 0,51€

Les dépenses correspondantes seront imputées au compte 6541 « Créances admises en non-valeur »

Le montant des créances éteintes proposé en 2026 par le comptable public s'élève à **594,10€** et concerne **28** pièces des exercices 2019 à 2022. Il s'agit de facture de cantine pour lesquelles une décision de justice a conduit à l'effacement de la dette.

- Pour l'année 2019 : 64,40€
- Pour l'année 2020 : 101,61€
- Pour l'année 2021 : 37,34€
- Pour l'année 2022 : 390,75€

Les dépenses correspondantes seront imputées au compte 6542 « Créances éteintes »

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

4. Décisions

Après avis de la commission, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : **autorise** le Maire à admettre en non-valeur les créances irrécouvrables et les créances éteintes mentionnées ci-dessus

Article 2 : **décide d'imputer** ces dépenses au budget de l'exercice 2026.

Article 3 : **autorise** le Maire à signer les pièces correspondantes

5. Annexes

1- Admissions en non-valeur
2- Créances éteintes

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication ou notification, en vertu de l'article R421-5 du Code de justice administrative. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 09/09/2026
030018 SGC NIMES
22400 - COMMUNE DE MARGUERITTES -
Exercice 2026
Numéro de la liste 7798871611
Type de liste : Non valeur
159 pièces présentes pour un total de 9 405,54€

Catégories et natures juridiques de débiteurs"	Personne physique - Particulier	145	Pièces pour	8 198,13 €
	Personne morale de droit privé - Société	6	Pièces pour	943,00 €
	Personne morale de droit public - Collectivité territoriale	8	Pièces pour	264,41 €
Catégories de produits	Cantine accueil	123	Pièces pour	5 823,84 €
	Creche	4	Pièces pour	197,56 €
	Fourriere animale	1	Pièce pour	50,00 €
	fourriere automobile	13	Pièces pour	2 466,96 €
	Médiathèque (livres-CD-DVD non restitués)	11	Pièces pour	569,30 €
	DIVERS	7	Pièces pour	297,88 €
Motifs de présentation	Poursuite sans effet	144	Pièces pour	8 689,27 €
	PV perquisition et demande renseignement négative	8	Pièces pour	674,50 €
	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	0	Pièce pour	- €
	RAR inférieur seuil poursuite	7	Pièces pour	41,77 €
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	134	Pièces pour	5 167,57 €
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	25	Pièces pour	4 237,97 €
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièce pour	- €
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièce pour	- €
Exercice de P.E.C	2018	2	Pièces pour	0,51 €
	2016	41	Pièces pour	1 616,72 €
	2015	50	Pièces pour	2 323,98 €
	2014	56	Pièces pour	3 528,73 €
	2013	9	Pièces pour	1 764,16 €
	2009	1	Pièce pour	171,44 €

Nature Juridique	Année	N°titre	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2013	T-699	Cantine accueil	84,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-37	Cantine accueil	0,46 €	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2014	T-37	Cantine accueil	79,50 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2014	T-41	Cantine accueil	0,46 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-41	Cantine accueil	47,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-41	Cantine accueil	79,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-71	Cantine accueil	0,46 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-71	Cantine accueil	82,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-72	Cantine accueil	63,60 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2014	T-72	Cantine accueil	0,46 €	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2014	T-76	Cantine accueil	0,46 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-76	Cantine accueil	10,14 €	Poursuite sans effet

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

Particulier	2014	T-76	Cantine accueil	63,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-127	Cantine accueil	0,46 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-127	Cantine accueil	81,85 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-130	Cantine accueil	0,46 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-130	Cantine accueil	20,07 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-131	Cantine accueil	0,46 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-131	Cantine accueil	49,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-131	Cantine accueil	84,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-133	Cantine accueil	84,80 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2014	T-133	Cantine accueil	0,46 €	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2014	T-144	Cantine accueil	110,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-205	Cantine accueil	84,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-208	Cantine accueil	50,35 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-208	Cantine accueil	84,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-215	Cantine accueil	110,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-281	Cantine accueil	18,55 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-282	Cantine accueil	47,70 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-286	Cantine accueil	62,10 €	Poursuite sans effet
Collectivité territoriale	2014	T-312	Cantine accueil	21,20 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-359	Cantine accueil	74,20 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-361	Cantine accueil	39,90 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-369	Cantine accueil	96,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-369	Cantine accueil	2,10 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-433	Cantine accueil	58,30 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-436	Cantine accueil	53,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-437	Cantine accueil	29,45 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-456	Cantine accueil	75,90 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-532	Cantine accueil	95,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-536	Cantine accueil	90,10 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-536	Cantine accueil	23,75 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-549	Cantine accueil	134,55 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-836	Cantine accueil	66,25 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-837	Cantine accueil	132,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-838	Cantine accueil	97,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-847	Cantine accueil	0,95 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-847	Cantine accueil	92,45 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-14	Cantine accueil	140,45 €	Poursuite sans effet
Collectivité territoriale	2015	T-20	Cantine accueil	1,80 €	Poursuite sans effet
Collectivité territoriale	2015	T-20	Cantine accueil	17,90 €	Poursuite sans effet
Collectivité territoriale	2015	T-21	Cantine accueil	37,10 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-33	Cantine accueil	1,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-33	Cantine accueil	37,10 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-37	Cantine accueil	0,95 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-37	Cantine accueil	14,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-41	Cantine accueil	31,05 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-119	Cantine accueil	103,35 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-120	Cantine accueil	84,15 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-126	Cantine accueil	53,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-126	Cantine accueil	10,55 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-132	Cantine accueil	53,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-139	Cantine accueil	1,90 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-143	Cantine accueil	53,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-143	Cantine accueil	25,00 €	Poursuite sans effet

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

Particulier	2015	T-278	Cantine accueil	2,65 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-279	Cantine accueil	4,45 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-286	Cantine accueil	89,70 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-301	Cantine accueil	132,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-302	Cantine accueil	110,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-513	Cantine accueil	51,90 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-513	Cantine accueil	117,30 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-515	Cantine accueil	37,20 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-515	Cantine accueil	92,75 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-528	Cantine accueil	87,45 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-528	Cantine accueil	5,70 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-531	Cantine accueil	192,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-531	Cantine accueil	3,77 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-536	Cantine accueil	92,75 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-643	Cantine accueil	6,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-643	Cantine accueil	36,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-734	Cantine accueil	84,00 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2015	T-737	Cantine accueil	12,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-795	Cantine accueil	6,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-795	Cantine accueil	36,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-901	Cantine accueil	26,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-901	Cantine accueil	13,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-901	Cantine accueil	82,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-921	Cantine accueil	113,40 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2016	T-5	Cantine accueil	92,40 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2016	T-96	Cantine accueil	11,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-96	Cantine accueil	22,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-96	Cantine accueil	61,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-101	Cantine accueil	12,10 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-148	Cantine accueil	89,60 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2016	T-150	Cantine accueil	50,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-266	Cantine accueil	67,20 €	PV perquisition et demande renseignement négative
Particulier	2016	T-272	Cantine accueil	16,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-272	Cantine accueil	1,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-302	Cantine accueil	33,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-315	Cantine accueil	6,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-315	Cantine accueil	61,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-467	Cantine accueil	8,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-527	Cantine accueil	9,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-527	Cantine accueil	18,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-527	Cantine accueil	47,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-608	Cantine accueil	18,20 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-608	Cantine accueil	7,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-684	Cantine accueil	9,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-684	Cantine accueil	16,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-684	Cantine accueil	51,10 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-767	Cantine accueil	8,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-767	Cantine accueil	21,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-843	Cantine accueil	36,71 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-843	Cantine accueil	48,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-843	Cantine accueil	86,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-873	Cantine accueil	1,51 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1105	Cantine accueil	67,20 €	Poursuite sans effet

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

Particulier	2016	T-1124	Cantine accueil	0,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1124	Cantine accueil	1,60 €	Poursuite sans effet
Collectivité territoriale	2016	T-1159	Cantine accueil	14,60 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1209	Cantine accueil	50,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1336	Cantine accueil	84,00 €	Poursuite sans effet
TOTAL CANTINE ACCUEIL				**5 823,84 €**	
Particulier	2014	T-768	Crèche	9,80 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1018	Crèche	94,12 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1019	Crèche	68,32 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1020	Crèche	25,32 €	Poursuite sans effet
TOTAL CRECHE				**197,56 €**	
Particulier	2014	T-202	Fourriere animale	50,00 €	Poursuite sans effet
TOTAL Fourriere animale				**50,00 €**	
Société	2013	T-436	Fourriere automobile	234,04 €	Poursuite sans effet
Société	2013	T-437	Fourriere automobile	234,04 €	Poursuite sans effet
Particulier	2013	T-590	Fourriere automobile	234,04 €	Poursuite sans effet
Particulier	2013	T-591	Fourriere automobile	234,04 €	Poursuite sans effet
Particulier	2013	T-592	Fourriere automobile	234,04 €	Poursuite sans effet
Société	2013	T-607	Fourriere automobile	237,19 €	Poursuite sans effet
Particulier	2013	T-608	Fourriere automobile	136,72 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-650	Fourriere automobile	89,17 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-652	Fourriere automobile	237,36 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-829	Fourriere automobile	237,16 €	Poursuite sans effet
Société	2014	T-871	Fourriere automobile	237,16 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-219	Fourriere automobile	61,00 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1	Fourriere automobile	61,00 €	Poursuite sans effet
TOTAL Fourriere automobile				**2 466,96 €**	
Particulier	2013	T-150	Médiathèque (livres non rendu)	135,25 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-444	Médiathèque (livres non rendu)	9,90 €	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2014	T-445	Médiathèque (livres non rendu)	29,98 €	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2015	T-83	Médiathèque (livres non rendu)	73,37 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-84	Médiathèque (livres non rendu)	16,50 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-85	Médiathèque (livres non rendu)	29,81 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-461	Médiathèque (livres non rendu)	16,94 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-502	Médiathèque (livres non rendu)	19,81 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-12	Médiathèque (livres non rendu)	154,64 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-13	Médiathèque (livres non rendu)	49,56 €	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-14	Médiathèque (livres non rendu)	33,54 €	Poursuite sans effet
TOTAL Médiathèque				**569,30 €**	
Collectivité territoriale	2009	T-489	Loyer	171,44 €	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-780	Loyer	123,40 €	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-7	Loyer	2,10 €	Poursuite sans effet
Société	2015	T-12	Taxe de sejour	0,07 €	Poursuite sans effet
Collectivité territoriale	2015	T-229	Rbst intervention personnel	0,36 €	Poursuite sans effet
Collectivité territoriale	2018	T-772	loyer	0,01 €	RAR inférieur seuil poursuite
Société	2018	T-779	Occupation du domaine public	0,50 €	RAR inférieur seuil poursuite
TOTAL DIVERS				**297,88 €**	
TOTAUX				**9 405,54 €**	

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_23-DE

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 09/09/2026
030018 SGC NIMES
22400 - COMMUNE DE MARGUERITTES -

Exercice 2026
Numéro de la liste 7511170211
Type de liste : Créance éteinte
28 pièces présentes pour un total de 594,10€

Catégories et natures juridiques	Personne physique - Particulier	28	Pièces pour	594,10 €
Catégories de produits	Cantine accueil	28	Pièces pour	594,10 €
Motifs de présentation	Surendettement et décision effacement de dette	28	Pièces pour	594,10 €
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	28	Pièces pour	594,10 €
		0	Pièces pour	- €
		0	Pièces pour	- €
		0	Pièces pour	- €
Exercice de P.E.C	2022	12	Pièces pour	390,75 €
	2021	2	Pièces pour	37,34 €
	2020	10	Pièces pour	101,61 €
	2019	4	Pièces pour	64,40 €

Nature Juridique	Année	N°titre	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2019	T-1009	Cantine accueil	10,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-1009	Cantine accueil	30,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-1111	Cantine accueil	17,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-1111	Cantine accueil	6,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-24	Cantine accueil	0,11 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-24	Cantine accueil	0,30 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-76	Cantine accueil	7,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-76	Cantine accueil	20,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-168	Cantine accueil	9,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-168	Cantine accueil	27,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-325	Cantine accueil	4,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-325	Cantine accueil	13,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-421	Cantine accueil	4,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-421	Cantine accueil	13,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-898	Cantine accueil	10,09 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-1134	Cantine accueil	27,25 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-115	Cantine accueil	7,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-115	Cantine accueil	18,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-115	Cantine accueil	71,25 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-217	Cantine accueil	3,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-217	Cantine accueil	12,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-217	Cantine accueil	37,05 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-387	Cantine accueil	12,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-387	Cantine accueil	57,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-499	Cantine accueil	13,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-499	Cantine accueil	51,30 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-755	Cantine accueil	29,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-755	Cantine accueil	76,95 €	Surendettement et décision effacement de dette
TOTAL				**594,10 €**	

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769